

**TERMES DE REFERENCE POUR UNE CONSULTATION EN VUE D'ÉLABORER UN MODULE DE
FORMATION SUR L'EFFICACITE EXTERNE DES SYSTEMES EDUCATIFS
25 JOURS DE TRAVAIL ENTRE MI-FEVRIER ET FIN MAI**

**EN RAISON D'UN PROBLEME TECHNIQUE RENCONTRE DANS LA RECEPTION DES CANDIDATURES
SOUMISES POUR L'APPEL PRECEDENT, TOUS LES CANDIDATS AYANT POSTULE UNE PREMIERE FOIS
SONT PRIES DE POSTULER DE NOUVEAU.**

1. LE POLE DE DAKAR DE L'IIPE

Le Pôle de Dakar¹, situé à Dakar, au Sénégal, est le bureau africain de l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO (IIPE). L'IIPE est un institut spécialisé dont le mandat est de renforcer la capacité des États membres de l'UNESCO à planifier et à gérer leurs systèmes éducatifs. Le Pôle de Dakar est réputé pour ses analyses du secteur éducatif et aide les pays africains à élaborer des plans crédibles de développement des systèmes éducatifs dans le cadre de l'agenda 2030 pour l'éducation. Par une approche de renforcement des capacités, le Pôle de Dakar contribue à la production d'analyses diagnostiques, de plans sectoriels et d'outils pédagogiques qui contribuent à des politiques éducatives plus pertinentes et durables. Le Pôle de Dakar est également activement impliqué dans la création de connaissances pour le secteur de l'éducation en Afrique. Plus d'informations sur ses activités peuvent être trouvées sur le lien suivant Pôle de Dakar.

2. PSGSE : UNE FORMATION SPECIALISEE EN POLITIQUES SECTORIELLES ET GESTION DES SYSTEMES EDUCATIFS

Organisée conjointement par l'IIPE-Pôle de Dakar et la Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (FASTEF) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), une formation en politiques sectorielles et gestion des systèmes éducatifs (PSGSE) est proposée aux cadres africains. Il s'agit d'une option du Master en éducation et formation de la FASTEF. Sa validation est associée à l'octroi de 60 crédits ECTS, équivalent à une année complète de Master.

La formation PSGSE s'adresse en priorité aux cadres des ministères en charge de l'éducation. Des partenaires techniques et financiers ou des candidats individuels peuvent également être acceptés dans la mesure des places disponibles. L'objectif de la formation PSGSE est de transmettre les méthodes d'analyse développées par l'IIPE-Pôle de Dakar aux personnels en charge de la gestion, du financement et de l'évaluation des systèmes éducatifs. Cette formation professionnelle, très concrète et appliquée, permet de renforcer les compétences des cadres africains travaillant dans les domaines spécifiés.

3. MISSION

Dans un souci d'améliorer continuellement la qualité de la formation PSGSE, il est prévu que les modules de ladite formation soient révisés régulièrement en prenant notamment en considération les évolutions méthodologiques en analyse sectorielle, les expériences acquises sur le

¹ <https://poledakar.iiep.unesco.org/fr>

terrain par l'IPE-Pôle de Dakar lors des analyses sectorielles et lors d'autres études, les productions analytiques et méthodologiques de l'IPE et celles de ses partenaires, les commentaires et observations émis par l'unité Formations, les experts de l'IPE-Pôle de Dakar et les participants à la formation, mais également l'évolution des problématiques au niveau international.

Ainsi, entre 2016 et 2018, sous la supervision conjointe du Coordonnateur et de la Responsable des formations de l'IPE-Pôle de Dakar, une relecture et une révision globale des huit modules de cours a été effectuée et a permis d'intégrer des contenus tirés des points susmentionnés, tout en tenant compte de l'adoption en 2015 par les Pays Membres du Système des Nations Unies du programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses 17 Objectifs de développement durables (ODD), et plus particulièrement de l'**Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie**, et de l'adoption suite à cela du [Cadre d'action 2030](#).

Cependant, le module 6 relatif à l'efficacité externe n'a quant à lui été que sommairement modifié, un constat partagé ayant été fait sur la nécessité d'aller au-delà d'une simple révision pour reformater entièrement le module et y intégrer les nouvelles orientations notées au niveau international. Dans cette perspective, ce module discutera de la problématique des systèmes éducatifs (ODD4 : **Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie**) dont l'offre éducative devrait permettre aux individus sortants de l'école, de trouver un emploi décent (ODD 8 : **Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous**).

Le but de cette consultation est d'aboutir à l'élaboration d'un nouveau module sur l'efficacité externe pour répondre aux exigences contemporaines (indicateurs, types d'analyses, enjeux, etc.) dans le domaine.

Pour cela, le nouveau module doit répondre aux questions suivantes (liste non exhaustive) :

- Dans la perspective des ODD à l'horizon 2030, quelle est la nouvelle problématique de l'efficacité externe des systèmes d'éducation et de formation (SEF) des pays africains ?
- Quelles relations faudrait-il établir de manière formelle entre les politiques nationales d'éducation et de formation et l'efficacité externe des SEF ?
- Par rapport aux enjeux de développement socioéconomique des pays africains, quelles sont les différentes dimensions opérationnelles de l'efficacité externe des SEF à prendre en considération ?
- Quels sont les principaux indicateurs de mesure de l'efficacité externe des SEF ? Quels sont leurs modes de calcul ? Les sources des données ? Facilités et difficultés de disposer de ces données ? Quelles solutions palliatives en cas d'absence ou d'insuffisance de ces données ?
- Quel dispositif mettre en place pour assurer un suivi efficace de l'efficacité externe des SEF ?
- Etc.

Le consultant en charge de l'élaboration du nouveau module sur l'efficacité externe discutera avec les spécialistes de l'IPE-Pôle de Dakar afin d'en définir des contours plus précis.

Pour chacune des grandes thématiques abordées, le module comportera des exercices de démonstration, des devoirs pour les étudiants, de même que les corrigés-types de ces devoirs.

4. RESULTATS ATTENDUS

Il est attendu à la fin de la consultation :

- Un nouveau module de formation sur l'efficacité externe ;

- Les ressources complémentaires au module de cours (vidéos, fichiers OpenOffice Calc, etc.) ;
- Un rapport sur la consultation menée contenant, entre autres, le point sur les difficultés majeures rencontrées, des recommandations, les bonnes pratiques identifiées, etc.

5. DOSSIER DE CANDIDATURES

Les personnes intéressées par cet appel devront remplir les critères ci-après :

- Avoir au moins huit années d'expérience pertinente dans l'analyse du marché du travail et de l'efficacité externe des systèmes éducatifs ;
- Avoir au moins cinq années d'expérience dans le développement de contenu de formations ;
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (au minimum Master ou équivalent) dans le domaine de l'économie et/ou de la statistique.

Le dossier de candidature doit être constitué des éléments suivants :

- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une note méthodologique indiquant la compréhension de la commande et la démarche pour aboutir aux résultats attendus.

Les dossiers de candidatures devront être envoyés au plus tard le **1^{er} février 2019** à minuit (Heure de Dakar) à l'adresse consultantsm6psgse@iiep.unesco.org. Prière indiquer « Consultant – Efficacité externe » en objet de l'email.

6. METHODE DE TRAVAIL

La méthodologie proposée pour la réalisation de la consultation est la suivante :

- Entretien préliminaire entre l'IIEP-Pôle de Dakar et le consultant pour stabiliser une démarche méthodologique d'élaboration du module 6 ;
- Identification de personnes ressources qui appuieront et/ou guideront le consultant dans sa tâche d'élaboration du module ;
- Analyse par le consultant des ressources fournies par l'IIEP-Pôle de Dakar (voir la liste en annexe) ;
- Entretien entre le consultant et les personnes ressources ;
- Soumission par le consultant de la première ébauche du module aux personnes ressources pour leurs commentaires ;
- Entretien entre le consultant et les personnes ressources pour discuter des commentaires émis ;
- Prise en compte des commentaires par le consultant ;
- Soumission par le consultant de la version révisée du module et des ressources complémentaires intégrant les commentaires des personnes ressources pour leur validation ;
- Validation de la version finale du nouveau module par les personnes ressources ;
- Soumission par le consultant des livrables finaux ;
- Soumission du rapport final.

7. CALENDRIER

ACTIVITES	DATES/PERIODES
• Lancement de l'appel	11 décembre 2018
• Analyse des candidatures et sélection du consultant	04-08 février 2019
• Signature du contrat	11-15 février 2019
• Rédaction du module (20 jours de travail) et soumission d'une première version	18 février-14 avril 2019
• Révision de la première version par les personnes-ressources	15 avril-03 mai 2019
• Transmission des commentaires au consultant	06 mai 2019
• Prise en compte par le consultant des commentaires (4 jours de travail), soumission d'une deuxième version et discussions avec les personnes ressources	06-17 mai 2019
• Dernières relectures des personnes ressources	20-24 mai 2019
• Révision finale (1 jour de travail) et soumission par le consultant de la version finale du module	31 mai 2019

8. ANNEXE : LISTE DES RESSOURCES A FOURNIR AU CONSULTANT

- Documents descriptifs de la formation PSGSE (brochure, appel à candidature, etc.) ;
- Versions disponibles du module 6 ;
- Recueil des principaux indicateurs d'analyse des relations éducation formation-emploi de l'IIPE-Pôle de Dakar ;
- Guides méthodologiques pour l'analyse sectorielles en éducation (Volume 1 et Volume 2) de l'IIPE-Pôle de Dakar ;
- Documents de référence des organismes des Nations Unies sur les objectifs de développement durable et plus particulièrement sur l'ODD 4 (Déclaration d'Incheon pour l'Education 2030 et Cadre d'action 2030, Proposition du Groupe consultatif technique sur les Indicateurs thématiques pour le suivi de l'agenda de l'Education 2030, etc.) et sur l'ODD 8 ;
- Rapports d'état du système éducatif national (RESEN) produits par l'IIPE-Pôle de Dakar ;
- Recommandation de l'IIPE-Paris sur la couverture de la question de genre dans les modules de cours.